



Le mot du Président

Ashwani Singh



Chers voisins, chers amis de la Résidence Apollo,

Il y a quelques mois, un membre du comité de l'ARA avait proposé la « diversité » comme thème du prochain journal Apollo Infos, celui que vous avez entre les mains. Il pensait à la diversité des origines des habitants de notre Résidence, aux voisins que nous croisons et côtoyons chaque jour. J'ai commencé à lister mentalement ces nombreuses origines, puis y ai renoncé après en avoir identifié une bonne trentaine, tous continents représentés sauf l'Océanie alors que, ne connaissant évidemment pas tout le monde, je ne peux même pas en être certain.

Cette diversité, est-elle vraiment spécifique à notre Résidence ? Ou n'est-elle pas plus généralement celle de Genève ? En effet, en se promenant dans des villes d'importance comparable de pays voisins, la différence d'ambiance avec la Genève cosmopolite est palpable. Or l'ARA a toujours considéré notre diversité comme source de richesse. Profitons-en, restons curieux des origines et cultures de nos voisins. Nous en avons quotidiennement l'occasion, mais prenons-en également le temps.

Cette diversité nous rappelle malheureusement aussi, les drames qui ont frappé - et qui frappent encore - des régions où certains de nos voisins ont de la famille et des amis : on pense à l'Afghanistan, l'Irak, l'Iran, la Syrie, l'Ukraine et les pays du Sahel touchés par des guerres, des révoltes, des crises politiques, des coups d'Etat, le terrorisme ou des catastrophes naturelles ; au Pakistan frappé par des inondations d'une ampleur jamais vue ; aux pays des Caraïbes touchés à répétition par des ouragans ; à l'Inde où le variant delta avait fait d'énormes ravages au printemps 2021 ; aux pays africains touchés par une résurgence d'Ebola : sachons exprimer, à nos voisins concernés, notre sympathie.

Après deux ans et demi de phases successives de COVID, de confinement et de restrictions diverses (masques, certificat vaccinal, limitation des sorties, de voyages, de rassemblements...), on espérait enfin, pour 2022, un retour à la vie normale. C'était sans compter avec la guerre en Ukraine, l'extrême canicule de l'été dernier, la résurgence du COVID et la crise énergétique. L'hiver arrive : y aura-t-il des nouvelles restrictions COVID ? Pourrons-nous voyager ? Y aura-t-il des coupures d'électricité ? Pourrons-nous faire le plein de carburant ? Serons-nous suffisamment chauffés ?¹ L'aggravation de la guerre en Ukraine nous obli-

gera-t-elle à vider nos caves au 2^e sous-sol pour y aménager les abris antiatomiques ?

Confrontés à toutes ces incertitudes, il faut malgré tout rester positifs et continuer de vivre. Or nous avons la chance d'avoir les commerces et les transports publics à proximité immédiate. Genève offre une variété incroyable d'activités. Et, enfin, nous avons des voisins formidables, originaires des quatre coins du monde : sachons profiter de toute la richesse que cela représente !



Octobre 2022 : une scène pas vue depuis 2014 : livraison de mazout à Apollo !

Assemblée générale de l'ARA : 23 novembre

Elle aura lieu au restaurant scolaire de l'Ecole Adrien-Jeandin. Après l'assemblée générale statutaire, nous accueillerons Monsieur le Conseiller administratif Pascal Uehlinger qui nous parlera de l'urbanisme, des travaux, des finances communales et des impôts. Nous clôturerons la soirée avec le traditionnel apéritif dînatoire. Pour la convocation et l'ordre du jour, voir page 8.

L'ARA ne participera pas à ThôNoël cette année

Le marché de Noël aura bien lieu en décembre sur la Place de Graveson, mais cette fois sans les associations thônésiennes dont la nôtre, alors que nous y avons fidèlement participé dès le début en 2007 ; nous le regrettons bien sûr, mais tout a une fin et le Comité des fêtes a le droit d'innover et d'explorer des nouvelles formules : cette fois, il est prévu un marché de Noël sur la Place de Graveson avec des petits chalets et des marchands proposant nourriture, boissons et décorations. Voir en temps utile le site de la Mairie www.thonex.ch pour les détails.

¹ Le mazout commandé récemment permettra, en cas d'interruption du gaz, de tenir environ trois mois.

Thônex : les défis d'une commune en pleine expansion

Interview de Monsieur le Conseiller administratif
Pascal Uehlinger



ARA : Monsieur le Conseiller administratif, merci de nous accorder cette interview et merci également d'avoir accepté d'être notre invité lors de notre assemblée générale le 23 novembre prochain. Le temps passe et cinq ans se sont écoulés depuis la dernière fois où nous avons eu le plaisir de vous recevoir parmi nous. Quels sont, en quelques mots, les principaux changements intervenus à Thônex depuis 2017 ?

Pascal Uehlinger : En cinq ans, notre commune s'est largement transformée pour atteindre de manière parfaitement assumée le statut de ville. De nouveaux quartiers sont nés, je pense par exemple à Clair-Val ou évidemment à Belle-Terre, impliquant l'arrivée de nouveaux habitants. Face à cette densification, nous avons dû adapter nos infrastructures pour répondre aux besoins de nos citoyens : un nouveau guichet communal a vu le jour au centre de la ville, la Mairie a été agrandie et une école a été créée à Belle-Terre pour ne citer que ces exemples.

ARA : Vous êtes responsable notamment des travaux, de l'urbanisme et des finances ; vous êtes également le Président de la fondation pour le logement de la Commune de Thônex. Nous vous proposons de traiter ces sujets un à un à commencer par les travaux : ces dernières années, on a inauguré une nouvelle école à Belle-Terre et un nouveau bâtiment à l'avenue Tronchet regroupant le guichet communal et la Salle du Conseil municipal ; on a également complètement rénové, agrandi et complété le périmètre comprenant la Mairie et la Salle Louis-Valencien, grands projets qui ont sans doute beaucoup occupé le service technique de la Mairie : ces prochaines années vont-elles être plus calmes ?

PU : Il est vrai que ces dernières années ont été intenses. Celles à venir devraient être un peu plus calmes, avec toutefois des chantiers importants qui se poursuivront ou qui débiteront. Le 4^e et dernier immeuble du projet Clair-Val sera livré l'année prochaine, tandis que l'étape 2 du projet Belle-Terre sera lancée prochainement. La poursuite de la réalisation de ce nouveau quartier qui, rappelons-le abritera à terme 2500 logements, impliquera une réflexion et une réadaptation des infrastructures, à commencer par les locaux scolaires. Enfin le départ de Caran d'Ache, prévu pour 2024, permettra la construction de 450 nouveaux

logements et la création d'un demi-groupe scolaire² dans le nouveau quartier du Foron.

ARA : Concernant l'urbanisme, vous évoquiez il y a quelques années le passage de 15'000 à 25'000 habitants à Thônex : où en sommes-nous et le chiffre de 25'000 sera-t-il atteint, le cas échéant quand ?

PU : Aujourd'hui, nous comptons plus de 16'000 habitants. La barre des 25'000 devrait être atteinte d'ici une dizaine d'années avec une progression plus ou moins importante selon la mise à disposition des nouveaux appartements mentionnés précédemment.

ARA : L'arrivée de tous ces nouveaux habitants nécessitera de nouvelles infrastructures communales, de nouvelles classes d'école, de nouvelles salles de sport, de nouvelles crèches... tout cela aura bien sûr un coût : nos impôts communaux vont-ils augmenter ?

PU : Effectivement, ces nouvelles infrastructures coûtent cher. Mais le Conseil administratif essaie de maîtriser au mieux ces dépenses. Nous espérons aussi que les rentrées fiscales engendrées par ces nouveaux arrivants permettront d'éviter une hausse du centime additionnel, qui reste inchangé depuis plus de 20 ans.

ARA : Concernant la fondation pour le logement, Clair-Val est réalisé, la première étape de Belle-Terre est réalisée et les logements mis en vente ou en location par la fondation dans ces deux quartiers sont occupés : or combien de nouveaux appartements seront disponibles ces prochaines années et quelle priorité sera éventuellement accordée aux habitants de Thônex pour en bénéficier ?

PU : Entre les prochaines étapes du projet Belle-Terre et la création du quartier du Foron, ce sont plus de 2000 logements qui seront créés ces prochaines années. Dans toutes les réalisations où la Commune et la Fondation pour le logement sont impliquées, nous faisons le maximum pour que les appartements soient attribués à des Thônésiens en priorité. Nous travaillons avec une grille d'évaluation, basée sur des critères définis et pondérés, permettant ainsi de donner la priorité aux personnes dont les liens avec Thônex sont les plus forts.

ARA : Monsieur Uehlinger, le mot de la fin ?

PU : J'aimerais insister sur le fait que le développement de notre ville ne se fait pas au détriment de l'environnement. Nous mettons tout en œuvre pour que la réalisation de ces nouvelles constructions et de ces nouveaux quartiers soit exemplaire en matière de développement durable.

ARA : Merci, Monsieur Uehlinger pour toutes ces informations qui vont certainement susciter de nombreuses questions parmi nos membres le 23 novembre prochain. A bientôt, donc !

² Huit classes d'environ 20 élèves chacune ; un groupe scolaire complet comprend seize classes, parfois plus

Quelques bâtiments publics récents : ci-dessous, le 13A avenue Tronchet qui abrite le guichet municipal, la police municipale et la salle du Conseil municipal. Il se trouve en face de la Salle des fêtes et derrière la « Villa Vincent », bâtiment emblématique des années 1930, classé et protégé, conçu par l'architecte éponyme. Le nouveau bâtiment reprend quelques éléments de la Villa : la forme galbée, la fenêtre en longueur, le toit en terrasse...



Ci-dessous : la Villa Vincent, 13 avenue Tronchet, qui a inspiré le nouveau bâtiment administratif ci-dessus.



Ci-dessous, l'ensemble comprenant la mairie historique à droite, la Salle Louis Valencien à gauche et, au rez, les nouveaux locaux résultant de l'agrandissement de la mairie et assurant en outre la jonction entre les deux bâtiments historiques.



Ci-dessous : la nouvelle école de Belle-Terre



Le point sur les impôts fonciers

Concernant l'impôt sur le revenu, l'espoir d'une suppression de la valeur locative disparaît. Les commissions des chambres fédérales n'ont en effet pas pu se mettre d'accord et le sujet est au point mort ; or si la valeur locative n'est pas supprimée au niveau fédéral, elle ne le sera pas non plus au niveau cantonal. C'est donc le statu quo : actuellement, la valeur locative est ajoutée au revenus cantonal et fédéral et, en contrepartie, la déduction est admise pour les intérêts hypothécaires ainsi que pour certains travaux. La Commune taxe le revenu à raison de 44 centimes pour chaque franc d'impôt cantonal de base³ sur le revenu ; les centimes additionnels pour l'année suivante est fixé chaque année en novembre par le Conseil municipal.

Concernant l'impôt sur la fortune, celui-ci ne concerne que le niveau cantonal (ni communal ni fédéral). Le dossier n'a que peu évolué en un an. Le Projet de loi 13030, qui vise à introduire un système pérenne pour la valeur fiscale traîne toujours en commission fiscale du Grand Conseil. En résumé, il propose une réévaluation unique de la valeur fiscale de 5% (alors que le projet initial du Conseil d'Etat prévoyait 20% !), puis une réévaluation annuelle liée à l'indice genevois du prix à la consommation mais plafonnée à 1% ; il prévoit aussi l'abolition du « taux zéro » de l'impôt sur le gain immobilier en faveur d'un maintien à 2% après 25 ans et, en contrepartie pour tenter d'assurer une certaine neutralité fiscale, une

³ Il y a aussi des centimes additionnels cantonaux.

APOLLO INFOS

baisse de l'impôt immobilier complémentaire, actuellement de 1,0 pour mille, à 0,8 pour mille.

Le Règlement d'application de la loi sur l'énergie

Nous l'attendions depuis l'automne 2020 mais ce n'est qu'en avril 2022 qu'il a enfin été publié, et est entré en application en septembre 2022.

Que dit-il en résumé ? Tant que nos chaudières continueront de fonctionner, on doit respecter un indice de dépense de chaleur⁴ (IDC) maximum de 450 en moyenne, calculé sur les trois années précédentes. Si le dépassement est faible (un IDC moyen en dessous de 550 ce qui est notre cas), un audit énergétique (déjà fait) doit être réalisé et des mesures doivent être prises pour atteindre un IDC maximum de 450. Pour nous, ces mesures comprendront une légère baisse de la température de chauffage - en cours - et l'installation d'une ventilation hygrorégulée, investissements qui seront proposés aux assemblées générales de mai 2023, de même la pose de panneaux solaires photovoltaïques.

Lorsque nos chaudières à combustible fossile seront en fin de vie⁵, leur remplacement à l'identique ne sera en principe pas admis. Toutefois, nos choix restent limités et des dérogations seront donc probablement accordées. L'OCEN⁶ s'est d'ailleurs publiquement engagé pour que la priorité soit toujours donnée au maintien de la fourniture de chauffage et d'eau chaude aux habitants. Mais peut-être que d'ici-là, nous serons raccordés aux réseaux structurants, les « autoroutes de l'énergie » ; même si ce ne sera pas dans un premier temps⁷.

La ventilation hygrorégulée, c'est quoi ?

En remplaçant les bouches de ventilation par des bouches sensibles à l'humidité, on aspire moins d'air, d'où des économies d'électricité et de combustible du fait qu'on aspire moins d'air chaud. Des subventions sont allouées. Pour plus de détails, voir le site SIG www.genergje2050.ch/ventilation

Le point sur les espaces verts

Concernant l'avenue Adrien-Jeandin, différents mélanges successifs de graines plantées ces dernières années en vue de réaliser une « prairie fleurie » se sont révélés problématiques : aussi, un budget est prévu pour une réfection totale des plates-bandes le long de l'avenue. S'il est accepté⁸, il y aura un joli parterre de fleurs des deux côtés de l'avenue, y compris deux zones de libre cueillette pour faire des bouquets. Plus bas, le long du parc public, la ligne de framboisiers se développe d'année en année avec une production de fruits en libre cueillette de plus en plus importante et de plus en plus appréciée par les habitants.

⁴ Un indice qui mesure l'efficacité énergétique : plus il est haut, plus c'est mauvais.

⁵ Elles datent de 2014 et nous espérons qu'elles dureront au moins 20 ans.

SANITAIRES - FERBLANTERIE

INSTALLATIONS, DEPANNAGES
ET ETUDES DE PROJETS

DALLAIS SA

26, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91
F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

nos véhicules roulent au **gaz naturel**

Mirsada Briguet-Dettwiler



Coach de vie

Je vous offre ce qui me passionne, et ce qui me passionne, c'est le coaching. Ce qui m'importe, c'est le côté humain. Je pratique le coaching personnel, qui comprend l'estime de soi, la confiance, les valeurs et l'accomplissement personnel. Tout ceci englobe votre vie. Notre dialogue est nourri par la positivité, l'empathie et la bienveillance. Je suis Mirsada Dettwiler et j'habite la Résidence Apollo, qu 18 Adrien-Jeandin.

Développement personnel

- Confiance en soi
- Gestion du stress
- Gestion de conflits

mirsada.briguet@bluewin.ch +41 79 742 71 74

⁶ Office cantonal de l'énergie.

⁷ Notre quartier ne figure pour le moment pas sur le plan de raccordement prévu à l'horizon 2030.

⁸ Le budget de la commune est voté en novembre.

Concernant le giratoire « Petit-Senn », nous attendons la fin des différents travaux sur l'avenue de Thônex, route cantonale (collecteurs, pose de revêtement phonoabsorbant...) pour que la commune reçoive enfin, de la part du canton, l'autorisation de pouvoir réaliser cet aménagement plaisant (voir image ci-contre), au mieux fin 2023, mais probablement plutôt en 2024.

Le point sur la circulation

Elargissement de l'avenue de Thônex : les interventions se poursuivent avec quelques retards dus à des imprévus de chantier lors de la pose des collecteurs sur le tronçon longeant le quartier de Clair-Val. Il y aura ensuite la pose d'un revêtement phonoabsorbant. Ces interventions sont pilotées par l'OCT⁹ et de premières études pour des travaux visant à sécuriser une voie pour la mobilité douce sont à bout touchant. Ces éléments seront à mettre en perspective avec le plan de quartier mené par la commune de Chêne-Bourg à François-Jacquier, ainsi que celui de Miribel en cours de réflexion à Thônex.

Espace rue à la rue de Genève : ce projet est prioritaire pour la Commune, qui s'est beaucoup engagée dans différentes études et a contribué à l'avancée de la réflexion sur cet axe stratégique pour le centre de Thônex. C'est donc avec beaucoup d'amertume que nous recevons les projections cantonales qui prévoient un financement à travers le prochain programme du projet d'agglomération subventionné par la Confédération et qui induit un horizon de concrétisation trop lointain à nos yeux (2028-2029). C'est pourquoi, tout en agissant au mieux pour comprimer ces délais auprès des instances cantonales, la Commune réalise elle-même des projets pour rendre cette zone plus agréable (bacs à fleurs, corridors verts en hauteur). Des essais devraient être réalisés l'année prochaine pour augmenter l'espace à disposition des piétons et des terrasses des cafetiers.

Adrien-Jeandin et Tronchet en zone 30 : une enquête publique a récemment été lancée par le Canton pour revoir la limitation de vitesse sur plusieurs centaines de voies de circulation. Cette consultation massive, si elle aboutit nonobstant la possibilité de recours, ouvrirait la porte à la tant attendue mise à 30km/h de certaines routes traversant notre commune, telle que l'Avenue Adrien-Jeandin ou Tronchet. De plus, une proposition validée au Conseil municipal en mai 2021 définissait de nouvelles limitations de vitesse et réadaptations de celles-ci sur de nombreux axes communaux. Ces

modifications sont faites sur les tronçons communaux, par étapes et au gré des opportunités, et sont en voie d'approbation à l'OCT pour les tronçons cantonaux.

Programmation des feux pour orienter le flux de trafic :

une reconfiguration aussi conséquente du réseau de mobilité que celle vue par Thônex ces dernières années implique forcément un temps de recul pour corriger ce qui doit l'être. La programmation des feux à de nombreux carrefours a été revue pour privilégier les trajets selon la hiérarchie du réseau routier cantonal et communal. Cependant, au vu des travaux et interventions qui continuent sur certains axes majeurs de ce réseau, cette canalisation des flux n'est pas encore satisfaisante, et d'importants correctifs ont été demandés.



Projet d'aménagement du giratoire Petit-Senn, dès la fin des différents travaux sur l'avenue de Thônex

Au moment même de l'envoi à l'impression du présent numéro d'Apollo Infos, nous prenons connaissance de l'arrêté du 10 octobre concernant la limitation générale de la vitesse à 30 km/h. Nous y verrons peut-être plus clair à l'assemblée générale le 23 novembre



L'assurance

d'un bon conseil



Agence principale de Thônex
Enrico Castelli
Conseiller
Rue de Genève 113, 1226 Thônex
T 022 860 85 05
M 079 944 44 96
enrico.castelli@axa.ch



⁹ Office cantonal des transports

Les activités de l'ARA au cours des 12 derniers mois : un programme riche, à commencer par l'AGO de 2021, le 25 novembre 2021

Nous y accueillions Monsieur Bruno da Silva, alors Conseiller administratif et actuel Maire de Thônex. Les amuse-bouche accompagnant l'apéritif étaient fournis par Sofia & Cie, traiteur à Chêne-Bougeries qui a longtemps élaboré repas et apéritifs servis lors des soirées de l'ARA.

Sofia & Cie a depuis cessé l'activité de restauration et de service traiteur, mais conserve l'hôtellerie. Un grand merci à Lorenzo, à sa maman, Madame Sofia et à tout le personnel de l'établissement, que nous avons appris à connaître au fil des ans. Nous vous regretterons !



Quelques membres de l'ARA à l'assemblée générale de 2021, servant au bar ou restés pour le « coup de balai » final.

Café-croissants, 28 mai 2022, une première, mais pas la dernière

C'est par un matin frais que le comité de l'ARA a offert café, croissants chauds et viennoiseries aux habitants. La table était installée dans le parc, à proximité du portillon côté centre commercial. Un merci tout particulier à Paul pour le café et à Mirsada pour les croissants. Les passants semblaient agréablement surpris et ce petit échange matinal imprévu avec les habitants s'est avéré fort sympathique : à refaire !



11 juin, fête des voisins dans le parc

En 2020, la traditionnelle fête dans le parc n'avait tout simplement pas eu lieu. En 2021, elle était décentralisée par montée et notamment aux 8, 16 et 18 Adrien-Jeandin, afin de respecter la limite pour les regroupements, alors fixée à 50 personnes. Nous avons enfin pu renouer cette année avec une fête regroupant des habitants de toute la Résidence, selon un tradition qui remonte à la création de l'ARA en 2004. Quinze litres de sangria ont été consommés, de même que de très nombreuses bouteilles de vin, des saucisses grillées et plein de bonnes choses à manger partagées par les habitants. Une première : la projection d'un film pour les enfants.



1^{er} juillet, fête des écoles : carton plein !

L'ARA y tenait le stand de hot-dog, une première pour nous. La météo s'annonçait plutôt mauvaise mais on a finalement eu droit à une belle et chaude soirée d'été. Le succès de notre stand a été tel que nous étions en rupture de stock de mojito à 20h30 et, pour les hot-dog, à 21h00. Si le temps avait été pourri, des grandes quantités nous seraient restées sur les bras : c'est comme ça... Belle soirée donc et un grand merci aux bénévoles, et tout particulièrement à Azar, professionnelle de la restauration grâce à qui la chaîne de production des hot-dogs a fonctionné à un rythme accéléré et efficace, malgré une panne momentanée de courant !

Ci-dessous : promotions, la foule au stand de l'ARA !



24 septembre, pétanque : pluie, grisaille et, pour finir, quelques timides rayons de soleil

On ne peut pas à chaque fois avoir de la chance avec la météo et la journée « pétanque » en a bien été la preuve. Le temps maussade du matin en a sans doute découragé beaucoup, mais les meilleurs étaient là ! Nous avons passé un bon moment ensemble, vidée une bouteille de pastis, cinq litres de sangria et quelques bouteilles de vin, grillé des saucisses et partagé de bons plats. L'après-midi, l'apparition de timides rayons de soleil a même permis quelques parties de pétanque !



Ci-dessus : l'équipe des forts ; ci-dessous : la sangria a une fois de plus eu du succès !



Assemblée générale de l'Association Résidence Apollo (ARA)

Convocation :

L'assemblée se tiendra le mercredi 23 novembre 2022 à 18h30, au restaurant scolaire de l'Ecole Adrien-Jeandin. Le présent numéro d'Apollo Infos, distribué dans les boîtes aux lettres de la résidence entre le 31 octobre et le 3 novembre 2022, fait office de convocation dans les délais statutaires (20 jours, art. 18 des statuts). Les comptes 2021 et le PV de l'AGO de 2021 peuvent être téléchargés à partir de la page « Documents » du site Internet de l'ARA, voir lien ci-dessous.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AGO de 2021
2. Présentation des comptes 2021
3. Rapport du contrôleur aux comptes
4. Approbation des comptes 2021 et décharge au comité
5. Elections statutaires
6. Présentation du budget 2022
7. Divers et propositions individuelles

Notre invité, Monsieur le Conseiller administratif Pascal Uehlinger, nous parlera de l'urbanisme, des travaux, des finances et des impôts.

La soirée se poursuivra avec le traditionnel apéritif dînatoire. Il est rappelé que tous, « membres » et « non membres », sont toujours les bienvenus.

A propos de l'ARA : L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil. L'ARA est reconnue en tant qu'association de quartier par la mairie de Thônex.

Les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les comptes, le budget et les numéros précédents d'Apollo Infos peuvent être consultés à l'adresse www.apexserv.com/ARA/documents

Sont membres de droit de l'ARA : les copropriétaires, qu'ils habitent ou non Apollo, et les habitants, qu'ils soient ou non copropriétaires. Tous, membres et non membres, sont les bienvenus à nos manifestations.

Merci à nos annonceurs et donateurs grâce auxquels l'ARA ne demande pas de cotisation à ses membres. Vous pouvez nous aider à couvrir nos modestes frais en faisant un don à : Association Résidence Apollo, PostFinance, IBAN CH17 0900 0000 1447 5740 2 (voir aussi QR code ci-contre).

Quelques QR codes :



A scanner avec votre application bancaire :
Compte PostFinance Association Résidence Apollo,
16 avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex,
IBAN CH17 0900 0000 1447 5740 2



**Site Internet de
l'Association Résidence
Apollo**

[www.apexserv.com/
ARA](http://www.apexserv.com/ARA)



**Groupe WhatsApp
Résidence Apollo**



facebook

**Groupe Facebook
Résidence Apollo**

Editeur responsable : Association Résidence Apollo
p.a. Ashwani Singh, 16 avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex.
Impression : VISTAPRINT